



BIENVENUE AU VIGNOBLE



PROJET INSTITUTIONNEL

Maison de repos et de soins

Rue du Paradis, 1 - 1420 Braine-L'Alleud

Tél. : 02/389.19.10

N° agrément : MRPA 025.014.016 - MRS WO89

C.A.J. 025.014.180 CSJ : ASP/009

Version 02/2020



Table des matières

- Le Vignoble : un peu d'Histoire
- Le Vignoble : aujourd'hui
- Notre mission
- Nos valeurs
- Notre philosophie d'équipe
- L'accueil du résident
- Le Vignoble : au quotidien
- Place des familles
- L'équipe interdisciplinaire



Le Vignoble : un peu d'Histoire

Le « Vignoble » a vu le jour en 1976, dans le quartier appelé « Le Paradis », grâce à l'initiative de la Commission d'Assistance publique de Braine-l'Alleud.

A l'époque, la Commission d'Assistance Publique a élaboré et mis en œuvre le projet de cette construction. Le Vignoble a été bâti à 500 m du centre de la ville, sur les terres de l'ancien « Château Allard » où autrefois on cultivait la vigne ; ce qui explique et justifie le nom qui a été attribué à cette maison de vie pour personne âgée.

Présent depuis le 15 juin 1976, le personnel a mis tout en œuvre pour que la maison de repos soit des plus accueillantes pour les futurs résidents. 79 lits y étaient disponibles.

Les premiers résidents sont accueillis le 1er juillet 1976.

Les demandes étant nombreuses, une extension de 30 lits a été inaugurée en 1999.

Le Vignoble : aujourd'hui

Nous accueillons les personnes âgées de plus de 70 ans, habitante de la commune ou, dont les enfants habitent Braine-l'Alleud ou son entité.

Notre institution est un lieu ouvert accueillant des personnes valides ou non, indépendantes, ou dépendantes physiquement ou psychologiquement mais aussi en fin de vie.



La capacité d'accueil est de 109 lits : 34 de maison de repos et 75 lits de maison de repos et de soins. Les chambres sont réparties sur 4 niveaux.

Nous disposons de 4 espaces de vie qui accueillent les résidents en journée :

- un espace de vie au 1^{er} étage disposant d'un salon où se déroule les animations en journée et d'une cafeteria.
- deux lieux spécifiques qui offrent un accompagnement personnalisé aux résidents (repas, activités)
- un local Centre Soins de Jour qui permet aux usagers de prendre leur repas et de participer à certaines activités.

La salle de soins est présente au deuxième étage.

Au rez-de-chaussée, le jardin et le parc sont accessibles aux résidents, à leurs familles, ainsi qu'aux personnes leur rendant visite.

Le Vignoble est un lieu de vie dont la finalité est la qualité de vie de chaque résident quelles que soient ses difficultés. Nous avons la volonté de proposer un lieu de vie agréable qui permet les rencontres et les échanges.



Notre objectif :

Dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement du résident atteint de troubles cognitifs, notre institution développe une approche centrée sur la personne.

Nous formons notre personnel aux soins relationnels et plus particulièrement, à l'approche Montessori adaptée aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs.

Les formations mettent également l'accent sur la gestion de comportements problématiques, fréquents au contact de résidents souffrant de troubles cognitifs et la mise en place de solutions concrètes et adaptées.

Notre personnel a pu réfléchir, en concertation, autour des actions pouvant être réalisées au sein de l'institution et de leur mise en pratique. De nombreuses idées sont nées de cette réflexion.

L'idée de l'approche Montessori est de faire travailler la mémoire procédurale en faisant réaliser aux résidents les activités. Ainsi, les capacités résiduelles sont préservées dans la mesure du possible, et certains résidents peuvent récupérer des gestes de la vie qu'ils avaient l'habitude de faire mais que, faute de pratique, ils avaient oublié.

Cette approche adaptée aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs a pour but final la réhabilitation des résidents aux gestes de la vie courante. Cela passe par la création ou l'adaptation d'activités, pouvant susciter l'intérêt des personnes afin d'améliorer leur engagement.



Notre mission

Le Vignoble est un lieu de vie qui s'est donné pour **mission principale** d'assurer le bien-être physique et moral des personnes âgées résidant dans l'établissement et cela quel que soit leur degré d'autonomie, grâce à la **personnalisation de l'accompagnement**.

L'accent est mis sur :

- le maintien de l'autonomie
- les capacités et non sur les déficiences
- les activités de la vie quotidienne
- le maintien de la vie sociale

Voilà pourquoi nous accordons de plus en plus de place au soin relationnel.

Accompagner la personne âgée dans les différentes étapes de sa vie demande donc de maintenir l'encadrement interdisciplinaire permettant le développement de notre politique de qualité.



Nos valeurs

Quatre valeurs essentielles permettent de donner du sens à l'accompagnement réalisé par les équipes interdisciplinaires au sein du Vignoble.

L'empathie :

La rencontre avec le résident demande une attention et une écoute soutenue.

Le respect :

Le résident est avant tout un Adulte.

Le respect de la dignité de chacun se concrétise par le vouvoiement, l'obligation de respecter les croyances, les origines sociales et professionnelles. Dans la vie quotidienne du résident, le respect se traduit dans les échanges et l'accompagnement personnalisé mis en œuvre par les membres de l'équipe.

L'intimité :

Le respect de l'intimité, de la vie affective et sexuelle des résidents est une valeur essentielle de notre accompagnement. La vie en collectivité ne doit pas faire oublier que le résident a une vie privée.

Le personnel frappe à la porte des chambres des résidents avant d'entrer et veille à garder la porte fermée lors des soins. Les résidents ont libre accès à tout moment de la journée à leur chambre et aux lieux collectifs.

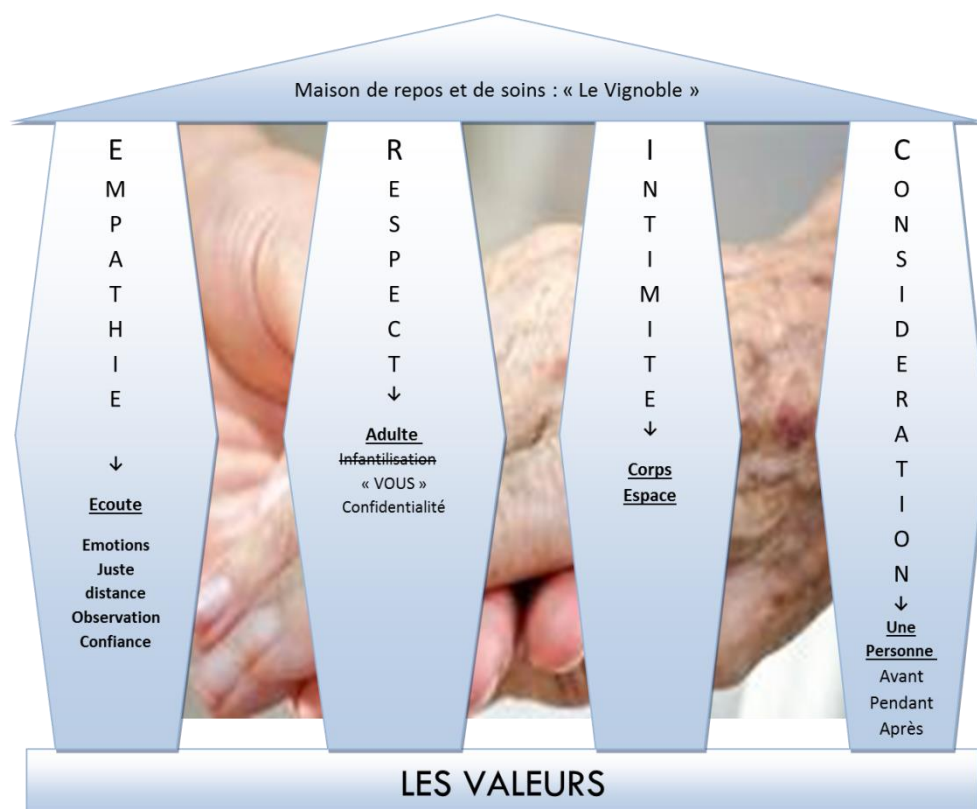


La considération :

Considérer le résident comme une personne à part entière en la prenant en compte dans sa globalité.

Accompagner le résident c'est être auprès de lui en tenant compte de sa vie passée, actuelle et future.

L'équipe interdisciplinaire s'engage à respecter ces valeurs dans les limites de la vie en collectivité.





Notre philosophie d'équipe au sein « le Vignoble »

Au Vignoble, les besoins, les capacités, les souhaits et les désirs du résident constituent une priorité essentielle.

Nous encourageons le résident à être acteur de son projet de vie. Nous faisons en sorte que le résident puisse trouver sa place tant dans l'individuel que dans le collectif.

Notre philosophie d'équipe au sein de la MR/MRS « Le Vignoble »





L'accueil du résident

Notre équipe interdisciplinaire accueille chaque nouveau résident dans les meilleures conditions.

Elle veille à faciliter cette arrivée par un accueil adapté, individualisé et de qualité relationnelle.

Il sera demandé au résident et/ou sa famille de désigner un « référent » auquel l'équipe peut s'adresser en cas de nécessité.

La procédure d'accueil vise à instaurer un climat de confiance et à partager un maximum d'informations utiles :

- l'entretien de pré-accueil en présence du future résident permet entre autres aux services : social, psychologique- référent démence et soins :
 - de présenter l'institution en organisant une visite
 - de préciser clairement les conditions d'admission et les prestations proposées par rapport aux besoins de la personne.
 - de rencontrer les attentes et les besoins de la personne et/ou son référent
 - de recueillir des informations sur l'histoire de vie de la personne
 - d'être à l'écoute, de communiquer, de soutenir la personne et son référent dans la démarche d'entrée
 - d'évaluer la situation de la personne dans sa globalité en mettant l'accent sur ses capacités préservées.



Avant l'arrivée du résident, la chambre est préparée par le service technique et le service entretien.

Par voie d'affichage, le personnel et les résidents sont avisés du jour d'arrivée du nouveau résident.

Le jour de l'entrée

Dès son entrée, le résident est accueilli et installé dans sa chambre.

Nous proposons aux familles de décorer la chambre avec des objets familiers afin que le résident retrouve un cadre de vie aussi proche que possible du cadre de vie familial.

Le résident et sa famille sont ensuite conviés à rencontrer l'infirmière responsable afin de signaler le suivi médical.

Objectifs :

- Réalisation d'une nouvelle brochure d'accueil distribuée lors du pré-accueil.
- Visite de pré-accueil en présence du résident
- Recueil des informations sur l'histoire de vie et habitudes de vie
- Recueil des données médicales



Le Vignoble : au quotidien

La restauration

Le petit déjeuner est servi en chambre. Les plateaux y sont distribués à partir de 7h30.

Le dîner est servi dans les différentes salles à manger à partir de 11h30.

Un café est servi aux résidents vers 15h. Il est offert dans les différents salons.

Le souper est servi à partir de 17h30 dans les différentes salles à manger.

La présence des résidents en salle à manger permet de préserver une cohérence proche de la vie à domicile et renforce l'essentielle socialisation de chacun.

La présence d'un membre du personnel soignant pendant le repas favorise la convivialité, le climat d'échanges et d'attention.

Le personnel est attentif à l'aide préalable éventuelle à apporter aux résidents.

Les résidents qui ont besoin d'un accompagnement spécifique sont accueillis dans les lieux de vie du rez-de-chaussée et du deuxième étage.



La nutrition

La prévention de la dénutrition est une préoccupation quotidienne.

Un comité de liaison alimentation nutrition composé des membres de l'équipe interdisciplinaire se réunit toutes les 6 semaines

Objectifs :

- Evaluer le risque de dénutrition pour chacun des résidents : pesée mensuelle et suivi du poids, suivi de l'IMC.
- Diminuer le jeûne nocturne pour les résidents qui prennent leur petit-déjeuner dans les lieux de vie
- Mettre en place des actions de prévention : recueil et adaptation aux goûts des résidents (commission-menus, recueil des habitudes du résident dès son admission, etc), texture modifiée proposée, présentation des plats de qualité pour favoriser l'appétence et le plaisir de manger,



Le moment des soins

L'organisation des soins fait l'objet pour chaque résident d'une planification et est réactualisée en fonction de son état de santé. La matinée est en partie consacrée à la prise en charge des soins.

L'autonomie des résidents est sollicitée autant que possible lors de tous les actes de la vie quotidienne.

Les capacités de locomotion sont mises à profit lors de chaque déplacement, dans le respect de la fatigabilité et des capacités de chacun.

L'établissement dispose pour cela d'aides aux transferts adaptés aux différents degrés de dépendance et leur utilisation est réfléchi en équipe lors des transmissions.

Lors des repas, les résidents nécessitant une aide ou une stimulation sont accompagnés par le personnel soignant dans les lieux de vie spécifiques. L'établissement dispose également de différentes aides techniques (couverts adaptés, gobelets à anses,...) permettant de solliciter les capacités fonctionnelles préservées.

Pour chaque résident, les soins ont pour finalité la meilleure qualité de vie possible.

Ils s'inscrivent dans une continuité pour un accompagnement à toutes les étapes de sa vie.



Le médecin coordinateur

Le médecin coordinateur assure le lien entre les médecins traitants et les autres intervenants, établit les prescriptions d'urgence, assure les actions de prévention (en cas d'épidémie, de canicule, les vaccinations etc...). Il travaille en coordination avec l'équipe soignante.

La prévention des risques liés à la contention

Tout recours à une contention fait l'objet d'une concertation en équipe interdisciplinaire et d'une évaluation régulière. (cfr note « contention »)

Nos objectifs :

- Limiter les contentions en proposant des alternatives (adaptation du matériel, matelas au sol, lits bas, demi -barrières, ...).
- Former le personnel et informer les proches sur les risques, sur les limites de la contention et sur ses alternatives.

La prévention et la prise en charge des chutes

Une attention particulièrement va être apportée à la prévention des chutes, pourvoyeuses de dépendance. Une analyse concernant les risques est déjà mise en place.



Nos objectifs :

- Formaliser la procédure de prévention et de prise en charge des chutes

La prévention de la chute sera intégrée dans le projet de vie

personnalisé du résident, de la manière suivante :

- bilan du comportement du résident dès l'entrée
 - adaptation du chaussage si nécessaire
 - installation au fauteuil de positionnement pour éviter tout risque de glissement
 - mobilisation active ou passive selon les besoins
- Evaluer le risque des chutes pour les résidents identifiés (test Tinetti)
- Déployer des mesures de préventions auprès des résidents/famille et membres du personnel.

La prévention et la prise en charge des escarres

La prévention et le traitement des escarres font l'objet de nombreuses recommandations professionnelles déployées par l'équipe soignante.

Les équipes sont formées et sensibilisée aux bonnes pratiques professionnelles.

L'accompagnement de la fin de vie

Une attention particulière est portée sur l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches. Nous prenons connaissance et respectons les volontés de la personne accueillie (souhaits de fin de vie, directives anticipées, personnes de confiance,...).



Cet accompagnement donne lieu à des formations spécifiques pour le personnel de la maison de repos.

La personnalisation de l'accompagnement des résidents atteints de troubles cognitifs

Personnaliser l'accompagnement des personnes ayant des troubles cognitifs implique que chaque projet d'accompagnement soit basé sur l'histoire de vie, les attentes et besoins et les capacités préservées de la personne.

Nos objectifs :

Elaborer un projet de vie individualisé pour les résidents qui fréquentent les deux lieux de vie spécifiques :

- Mettre en place une procédure pour l'élaboration de projet de vie personnalisé
- Développer les éléments de l'histoire de vie et les habitudes de vie avant l'accueil
- Favoriser la transmission des informations au sein d'équipe soins
- Partager et alimenter l'histoire de vie en équipe
- Evaluer les capacités préservées du résident
- Adapter l'environnement du résident
- Développer des activités porteuses de sens pour les résidents au sein des lieux de vie.
- Favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté chez le résident



- Faire vivre le projet de vie personnalisé en plaçant le résident acteur de sa vie en lien avec la famille et les membres du personnel.

Des activités individuelles et collectives porteuses de sens

L'activité au sein de l'institution est l'affaire de tous. C'est à travers des activités librement choisies, non infantilisantes et sans mise en échec, que pourra exister en tant qu'humain le résident. Faire émerger le désir, ne pas imposer mais encourager le résident à participer. Respecter le refus de participer chez certains résidents en sachant que l'écoute et l'observation font partie de la participation.

Au salon du 1^{er} étage, des animations en matinée et en après-midi sont proposées du lundi au vendredi.

Dans les lieux de vie (rez et 2^{ème} étage), le personnel soignant (ergo, logo, aides-soignantes, personnel logistique, ...) dispose de temps de référence pour mettre en place des activités diversifiées et personnalisées en lien avec le projet de vie individualisé.

Le parc et le jardin des saveurs permettent aux résidents de profiter du grand air lors de promenades ou d'activités extérieures.

Tous les résidents sont les bienvenus dans le respect réciproque des différences de chacun.

Le Vignoble est un lieu de Vie où chacun participe à la vie sociale, relationnelle et culturelle.



Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur, des bénévoles proposent leur soutien pour accompagner certaines animations.

Les familles sont invitées à participer à la vie de l'institution lors de sorties, activités, commissions, ...)

Les animations et les activités suivantes peuvent être proposées aux résidents :

- Lecture du journal, cinéma ;
- Écoute musicale/discussion à thème ;
- Activités créatives ;
- Activités physiques (gymnastique douce, relaxation);
- Ateliers cuisine ;
- Jardinage ;
- Sorties ponctuelles (promenade ; repas au restaurant; activités intergénérationnelles;
- Anniversaires des résidents célébrés une fois par mois ;
- ...



Le conseil des résidents

- Le conseil des résidents se réunit 4 fois par an. Il permet d'associer les résidents et leur famille à la vie de l'institution.
- Les résidents donnent leurs avis et peuvent faire des propositions sur toutes questions pouvant intéresser les différents services de la maison de repos.
- Le résumé de la réunion et la date du prochain conseil sont affichés aux valves d'informations au rez-de-chaussée (près du restaurant).

Nos objectifs :

- Développer un pôle d'animation dans la tranche horaire 16h00- 17h15 (salon du 1^{er} étage)
- Construire des projets d'animation avec le soutien des bénévoles
- Développer la participation des usagers, résidents et familles, aux différentes instances de l'établissement (développer des commissions : animation, décoration, organisation festives,)
- Proposer des activités aux résidents en fonction de leurs besoins, de leurs centres d'intérêts, de leurs désirs et de leurs capacités.
- Le week-end, mettre à disposition des résidents les moyens nécessaires pour qu'ils mettent en place des activités (jeux de société, écoute musicale...).
- Enrichir le programme d'animation en offrant des animations porteuses de sens pour les résidents
- Développer la participation des familles aux activités et animations.



Le traitement du linge

Le linge est pour le résident un moyen de préserver sa personnalité, son identité et son estime de soi. Le linge de l'institution est traité sur place et le marquage est indispensable afin de limiter les pertes.

Confort et entretien des locaux

Les locaux sont confortables, bien chauffés, propres, le cas échéant certains d'entre eux sont climatisés en cas de forte chaleur.

La propreté des locaux, l'absence de mauvaises odeurs sont les premiers repères des visiteurs, c'est pourquoi une attention très particulière est apportée à leur gestion.

Il est régulièrement rappelé que l'équipe entretien a un rôle important.



La place des familles, des amis, des proches

Les familles sont des partenaires importants dans l'accompagnement. Elle ne se substitue pas au résident et son partenaire dès le pré-accueil. Elles sont bienvenues à partir de 10h30, respectant ainsi l'intimité des résidents et le travail des équipes.

Pour renforcer le lien avec les familles, la direction et le personnel organisent régulièrement des rencontres festives (goûter, fête des fleurs, portes ouvertes, Saint Nicolas...)

Les familles sont les bienvenues lors du conseil des résidents qui se réunit tous les trimestres.

La présence des familles est encouragée lors des rendez-vous médicaux extérieurs.

Notre objectif :

- Renforcer le lien avec les familles en leur proposant de participer à des commissions activités, en les invitant aux animations/activités.



L'équipe interdisciplinaire

Notre équipe interdisciplinaire, inclut l'ensemble du personnel dans la complémentarité des rôles, le respect des compétences de chacun et le secret professionnel.

Elle se réunit régulièrement afin d'assurer la cohérence de l'accompagnement des résidents (réunion autour du résident et réunion d'organisation)

Notre travail se fait dans un contexte interdisciplinaire et de formation permanente qui accorde une place toute particulière au soin relationnel.

Il s'articule autour du projet d'accompagnement personnalisé du résident. Ce projet s'élabore lors de réunion en fonction de l'histoire de vie, des attentes, des besoins et des capacités préservées de la personne accueillie en tenant compte des impératifs institutionnels.

Formation du personnel :

Le personnel de la maison de repos est formé de manière continue et soutenue selon un plan de formation développé en 4 axes prioritaires:

- soins médicaux et gestes techniques
- l'accompagnement de la personne atteinte de troubles cognitifs
- l'accompagnement de la fin de vie
- l'accompagnement des familles.



VOS CONTACTS

Accueil Tel : 02/389.19.10 - En interne : 500

Du lundi au vendredi, vous pouvez appeler de 8h30 à 16h00.

En dehors de ces périodes, vous pouvez contacter le service soins au 02/389.19.19 ou via la ligne interne formez uniquement le 532 (service soins).

Le service soins est également joignable la nuit (de 20h00 à 7h00) au numéro de GSM 0486/79.22.52, en fonction des impératifs du service.

Pour ce qui concerne le **service cuisine**, veuillez appeler le 02/389.19.15 (François Brouhon), entre 7h00 et 15h00.

Pour la **facturation**, appelez Madame Anne-Marie Lorent, au 02/389.19.10, entre 8h30 et 16h00 ou envoyez un message anne-marie.lorent@cpas.braine-lalleud.be



Adresses mail – personnes de contact

Accueil	cathy.derudder@cpas.braine-lalleud.be
Directeur	ludovic.dewez@cpas.braine-lalleud.be
Infirmières cheffes	infchef.vignoble@cpas.braine-lalleud.be
Psycho-relacionnel et référente en démence	valerie.benoit@cpas.braine-lalleud.be
Social-animation	gaelle.deproote@cpas.braine-lalleud.be
Economat	martine.lemaire@cpas.braine-lalleud.be
Cuisine	francois.brouhon@cpas.braine-lalleud.be
Buanderie - couture	sandra.ost@cpas.braine-lalleud.be
Entretien	aurora.allka@cpas.braine-lalleud.be
Service technique	atelier@cpas.braine-lalleud.be
Facturation	anne-marie.lorent@cpas.braine-lalleud.be
Diététicienne	aurelie.dauvin@cpas.braine-lalleud.be
Médecin coordinateur	Docteur LEFEVRE



Ce projet est un livre ouvert, dont les pages continuent
de s'écrire...